



* La Libre Belgique Bruxelles, La Libre Belgique édition nationale, La Libre Belgique Hainaut, La Libre Belgique Brabant Wallon, La Libre Belgique Liège

Survol : la Flandre va encore retarder les sanctions bruxelloises Le ministre flamand de la Mobilité Ben Weyts (N-VA) a indiqué mercredi qu'il proposerait au gouvernement flamand d'activer une nouvelle procédure en conflit d'intérêt contre la décision du gouvernement bruxellois de mettre en application les normes de bruit et sanctionner ...

Survol : la Flandre va encore retarder les sanctions bruxelloises

Le ministre flamand de la Mobilité Ben Weyts (N-VA) a indiqué mercredi qu'il proposerait au gouvernement flamand d'activer une nouvelle procédure en conflit d'intérêt contre la décision du gouvernement bruxellois de mettre en application les normes de bruit et sanctionner les compagnies dont les avions les dépasseraient. Par ailleurs, le parlement flamand a invité une délégation de députés bruxellois à venir discuter du dossier lors d'une commission mixte. Ça promet.

Une annulation du concours de médecine serait la pire des choses

Une fameuse épée de Damoclès pèse sur le concours en fin de première année de médecine qui doit être organisé en juin. En effet, le fédéral n'a toujours pas statué sur le nombre de numéros Inami qui seront livrés en 2022, année de sortie des étudiants qui ont entamé leurs études en septembre. Or, sans ce quota, le concours risque plus que certainement d'être invalidé. Cette perspective n'est en rien une bonne nouvelle, note le Cium, le Comité interuniversitaire des étudiants en médecine. En effet, si ce concours n'est pas organisé, le nombre d'étudiants surnuméraires qui seront diplômés à terme sera encore plus nombreux que prévu. Et le fédéral pourrait se servir de l'argument pour réduire drastiquement le nombre de numéros Inami à distribuer. Cela n'en finira donc jamais.

"Je lis dans ma commune", c'est fini

Le projet annuel "Je lis dans ma commune" a annoncé la cessation de ses activités faute de subsides, a regretté mercredi la députée Valérie Warzée-Caverenne en plénière du parlement wallon. Après 15 années d'éditions consécutives, "nous sommes, faute de certitudes budgétaires, dans l'impossibilité de confirmer Je lis dans ma commune 2017", confirme le conseil d'administration de l'ASBL sur son site. Les subsides 2016 ont été revus à la baisse a posteriori et n'ont pas encore été soldés, selon l'ASBL. De plus, les subsides 2017 ne sont pas encore officiellement garantis. "Je lis dans ma commune" est une opération visant à encourager la lecture, via des rallyes littéraires dans les communes, des rencontres avec des auteurs, des promenades contées, des concours de nouvelles ou encore des ateliers d'écriture. Pour Mme Caverenne, la Région wallonne est en grande partie fautive dans la suppression de ce projet, pourtant une opportunité pour les communes rurales. La députée a donc appelé le ministre à retenter cette initiative dès l'année prochaine.

Les organisations pour les droits de l'enfant en faveur du Pacte

A défaut du terrain, au moins le Pacte pour un enseignement d'excellence récolte-t-il des supporters parmi le monde associatif. Ce mercredi, ce sont de nombreuses associations qui militent notamment pour la défense des droits de l'enfant qui ont ouvertement pris la parole. Ces organisations "prient instamment tous les acteurs impliqués dans cette réforme, de concentrer leurs forces dans cette direction et d'adopter cette même boussole : l'intérêt supérieur de l'enfant". Parmi les signataires on retrouve Unicef Belgique, le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, la Ligue des familles ou encore la Ligue des droits de l'homme.